Département de l'Essonne

PLAN LOCAL D'URBANISME

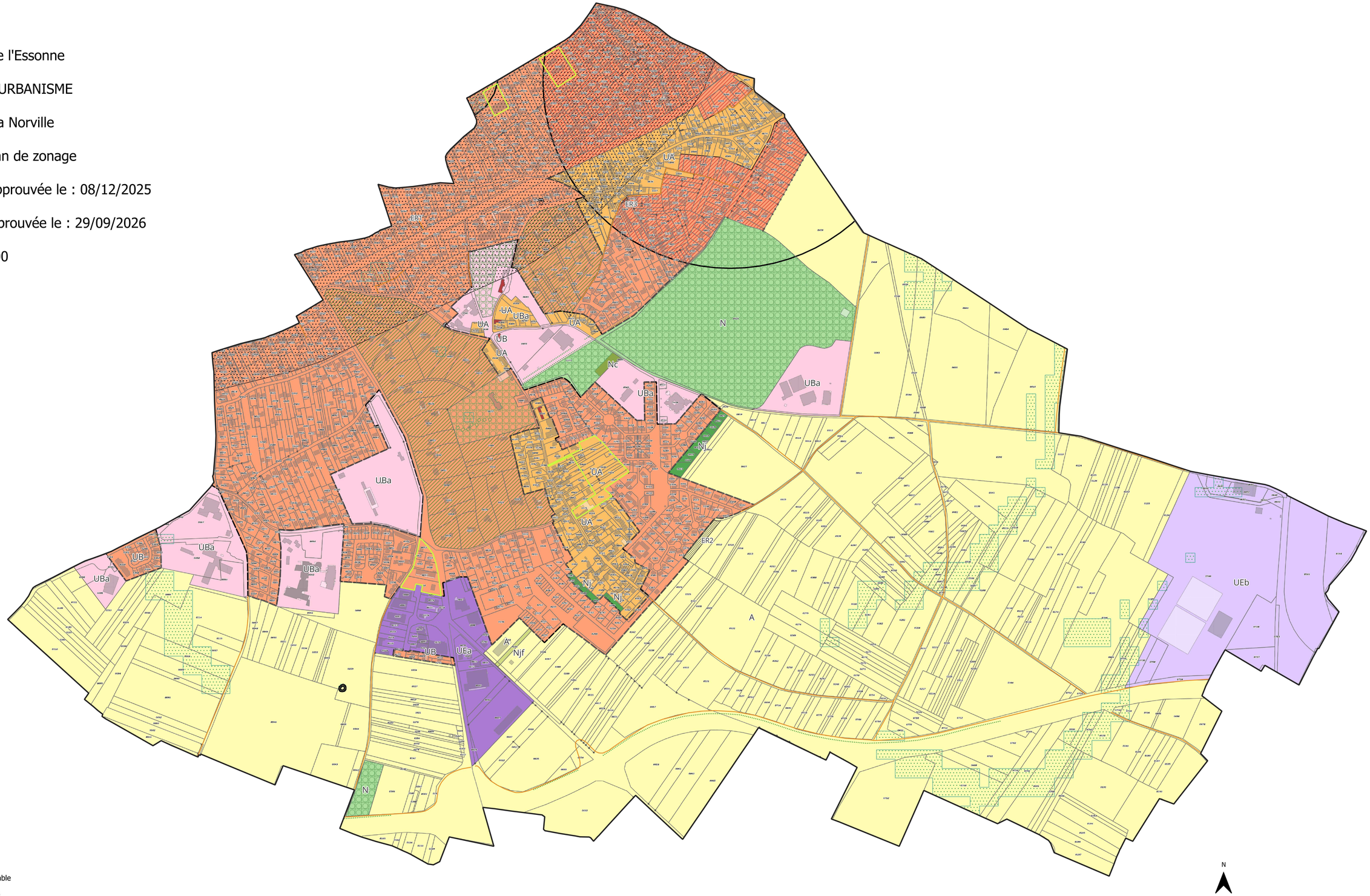
Commune de La Norville

Pièce n°6a : plan de zonage

Révision PLU approuvée le : 08/12/2025

Modification approuvée le : 29/09/2026

Échelle : 1/3 500



Zones et secteurs

- UA
- UB
- UBa
- UEa
- UEb
- A
- N
- Nj
- Njf
- Nc

Prescriptions linéaires

- Alignements d'arbres
- Cheminement piétonnier

Vues remarquables

- Vue remarquable

Prescriptions

- Espace Boisé Classé
- Patrimoine bâti remarquable
- Espace paysager protégé
- OAP "densification raisonnée" - Zone 1 - zone UA
- OAP "densification raisonnée" - Zone 2
- OAP "densification raisonnée" - Zone 3
- Secteurs soumis au respect des orientations d'aménagement et de programmation
- Zone humide potentielle de classe B (DRIEAT)
- Secteur d'aléa fort de retrait-gonflement des argiles
- Périmètre de 500 m autour de la gare au titre de l'article L. 151-36 du Code de l'Urbanisme

N

0 0,25 0,5 km

Emplacement réservé

ER n°	Destination	Bénéficiaire	Surface m²
ER1	Réalisation d'une plateforme de retournement	Commune	67
ER2	Création d'une voie douce	Commune	2955
ER3	Création d'une liaison douce	Commune	158